

Égalité Fraternité



Les « incontournables » : des portes d'entrée pour l'évaluation des écoles élémentaires

Directeurs d'école, membres de l'équipe éducative, évaluateurs, vous jouez un rôle-clé dans l'auto-évaluation ou l'évaluation externe des écoles. Pour vous accompagner, en cohérence avec le cadre voté par le Conseil d'évaluation de l'école le 10 avril 2025, ce document propose d'articuler l'évaluation autour d'éléments incontournables à questionner. Ces incontontournables reposent sur les objectifs de l'École en matière de réussite et de bien-être des élèves et des personnels. Ils ont vocation à s'analyser au prisme de l'équité dans l'école (équité scolaire, sociale et de genre).

À quoi sert l'évaluation et comment fonctionne-t-elle ?

L'évaluation des écoles a pour finalité l'amélioration de la qualité du service public d'éducation et du bien-être dans les écoles et les établissements. La réflexion qu'elle permet d'engager dans l'école ou l'établissement, en particulier les axes stratégiques qui en ressortent, a vocation à alimenter la rédaction du projet d'école ou d'établissement.

Tous les cinq ans, les écoles et les établissements publics et privés sous contrat réalisent une auto-évaluation, suivie d'une évaluation externe, qui comprend une visite dans l'établissement.

Les évaluateurs externes, formés spécifiquement, sont des inspecteurs, des chefs d'établissement, des enseignants et d'autres personnels du monde éducatif.

Quels sont les principes et la méthodologie de l'évaluation?

- Une évaluation globale, représentée par la contextualisation et les quatre domaines.
- Une évaluation participative, qui implique l'ensemble des parties prenantes (personnels, élèves, parents) tout au long du processus (auto-évaluation, évaluation externe).
- Un appui à la fois sur des indicateurs, le recueil du point de vue de l'ensemble des acteurs et des observations.

Domaine 2 : la vie et le bien-être des élèves

et des personnels, le climat scolaire

Une évaluation fondée sur la chaîne évaluative (besoins, objectifs, actions, effets) et les questions évaluatives (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, utilité) permettant de rendre compte des choix opérés et de donner des pistes d'action.

Domaine 1: les apprentissages et les parcours scolaires des élèves, l'enseignement



Acquis des élèves

Résultats des évaluations des acquis des élèves CP, mi-CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 6e, par domaine.

Focale sur le vocabulaire, la fluence, la compréhension, les automatismes, la résolution de problèmes.





2. Parcours des élèves

Dispositifs d'accompagnement, analyse de l'impact des maintiens.

4. Analyse de l'évolution du bien-être des personnels et des élèves

Analyse des dimensions constitutives du bien-être :

- psychologique,
- cognitive,
- relationnelle,
- physique.

Analyse de la politique en faveur de l'engagement des élèves (sentiment d'appartenance, responsabilisation, etc.).

6. Effets de la politique de l'école en matière de lutte



5. Impact de la politique de l'école en matière de climat scolaire

Indicateurs de suivi : nombre et nature des incidents, punitions, etc.



3. Orientation en collège, en ULIS, en SEGPA contre le harcèlement

Domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement



anisation de l'école ou du regroupement

Organisation des classes et des groupes (nombre de classes, double niveau, multiniveaux, décloisonnements). Fonctionnement des APC, dispositifs pédagogiques. Continuité scolaire/ périscolaire/extrascolaire, communication.

9. Besoins de formation continue des personnels et bilan des actions de formation collectives menées dans l'école



Effets de la politique d'évaluation des acquis des élèves

Évaluations communes, utilisation des évaluations nationales, cohérence des critères, articulation entre évaluation formative et sommative, communication avec les élèves et les parents.



Domaine 4: l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial



des liaisons et continuité pédagogique

École maternelle/école élémentaire École/collège



des partenariats sur la réussite scolaire et le bien-être des élèves



12. Relations avec les familles

